



Créances

Un panneau informatif pour la pêche loisir à la cale



Les élus ont inauguré le panneau informatif concernant la pêche de loisir.

Un panneau d'information pour la pêche de plaisance et de la pêche à pied est installé à l'entrée de la cale de descente à la plage.

Il informe des différents règlements concernant ces pêches de loisirs et les tailles qui doivent être respectées pour les poissons, coquillages et crustacés.

« À la suite d'un dysfonctionnement avec l'antenne des Aires marines protégées (AMP) basée à Granville, qui était en charge du programme Life +, et la mise en place de ce moyen d'information, la cale de la commune n'avait pas été équipée », indique Joël Aubert, président de l'Association des plai-

sanciers et pêcheur à pied de la côte ouest.

« Voulant pallier ce manque d'information, le conseil municipal a décidé d'assurer le financement, la réalisation et la pose de ce panneau. »

Grâce au concours de cette association et l'aide de Jean Kiffer, président de la Fédération nationale de la plaisance et de la pêche en mer : « Il a été possible de disposer des documents nécessaires pour l'impression de ce panneau. »

Panneau qui a été inauguré, mercredi 13 septembre, par Henri Lemoigne le maire, Joël Aubert et des adjoints.